



## Litige contre l'école IFDP

Par **Samy1202**, le **12/01/2017** à **03:30**

Bonsoir à tous, je vais être un peu longue désolé.

On m'a contacté en mars 2015 pour me proposer une formation soit disant diplômante et reconnu par l'État. À ce moment là j'étais étudiante et boursière et la personne qui m'a contacté à ce moment là, m'a assuré que ce n'était pas un problème et que pleins d'autres étudiants comme moi le faisait. Je me suis donc inscrite à IFDP, j'ai reçu en lettre simple des demande de prélèvement, un document avec des justificatifs à fournir, et renvoyé le tout par mail. Dans la foulée ils m'ont envoyé par mail un "contrat" que normalement ils étaient censé m'envoyer par recommandé, jusque là je ne me suis pas posé de questions. Au bout de 4 mois j'ai voulu résilier le contrat car c'était les vacances de fin d'année scolaire donc pas de bourse, je l'ai est donc contacté mais ils m'ont dis que c'était trop, j'ai donc emprunté à Un ami pendant 2 mois (très stressants, car je recevais des menaces par téléphone ). Un an après inscription est passé j'ai renvoyé qu'un seul devoir et je n'ai pas eu de suivi. Au bout de un an ma bourse m'a été suspendu, j'ai donc contacté l'IFDP pour leur faire part de mon problème financier et de mon incapacité à payer. Ils n'ont rien voulu savoir. De là j'ai commencé à recevoir des lettres simples, une lettre en recommandé, 3 sms, des appels de différentes personnes mais celui qui m'a le plus marqué c'est mr L.Martel, un coup il est gentil et un coup il est menaçant. J'ai reçu des lettres peu conventionnel car tres familier d'un certain bureau juridique et contentieux toujours en lettre simple, une lettre de couleur verte de la part de mr L.Martel accompagné d'un papier d'échéance me disant qu'il à lancé des procédures à mon encontre auprès d'un huissier toujours en lettre simple et aujourd'hui je reçois un appel de ce fameux mr L.Martel de me disant que la semaine prochaine un huissier va passer chez moi, je lui répond donc que je l'attend avec impatience et aussi de m'indiquer la date de son passage car j'ai des examens prénataux à effectuer, il me réponds avec des rires nerveux et bégaiement qu'il ne sait pas la date mais qu'il va passer la semaine prochaine. Je lui dis donc que je viens de toute façon de lui envoyer une lettre avec A/R ainsi que à IFDP et que si tout cela ne cessait pas je m'engage à porter plainte pour harcèlement et publicité mensongère et

sie je ne suis pas la seule et il me réponds que de toute façon "ce sont des gens comme vous qui refusent de payer leur factures". J'ai reçu il y a quelques jours des livres de lfdp alors que je ne paie plus depuis plusieurs mois, je ne comprends plus rien.  
Désolé de la longueur. Que dois-je faire? Étant actuellement enceinte j'ai fait une demande de RSA pour préparer l'arrivée de bébé, je n'ai pas de revenu et mon compte en banque peu affirmer que je perçois absolument rien. Mon ami me conseille d'utiliser le RSA que je perceverais pour payer. Que faire?  
Cordialement.

Par **morobar**, le **12/01/2017** à **18:44**

Bonjour,  
Il vous suffit de lire les 100000 topics qui traitent de ce sujet pour vous faire une idée d'une part juridique (vous avez tort à 100%) et pratique (vous avez raison à 100% d'arrêter de payer).